Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 34 (1905)

Heft: 15

Rubrik: Institut du Sacré-Cœur à Estavayer-le-Lac

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deuxième degré, programme A.

A. *Exercices d'ordre et de marche.* — Ceux désignés pour ce degré.

B. *Exercices libres, 2e degré, programme A.* — 1. Dans la position de pas en avant, fléchir les jambes à fond. Exercice 2 *a*). — 2. Poser une jambe fléchie en levant les bras, tendre la jambe en fléchissant le corps. Exercice 3 *a*) *b*). — 3. En station écartée : Incliner le corps en avant, etc. ; fléchir le corps de côté, etc. Exercice 14 *a*) *c*). — 4. Exercice 24 *a*) *b*).

C. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1. Voir litt. E., ex. généraux, 1er degré. — 2. Jeux. — A choisir suivant la place disponible.

IV. Partie théorique. — *V. Partie pratique.* — *VI. Chant d'ensemble* (dirigé par un instituteur).

Observation. — Messieurs les instituteurs sont instamment priés de faire répéter à leurs élèves les chants suivants : *En marche,* N° 43 ; *La croix fédérale*, N° 75, du Recueil du Valais ; *Les bords de la libre Sarine.*

G. STERROZ *examinateur.*

Institut du Sacré-Cœur

A ESTAVAYER-LE-LAC

En automne 1902, les Sœurs théodosiennes de la Sainte-Croix ont transféré leur école normale française d'Ingenbohl au château de La Corbière, près d'Estavayer. Bien qu'admirablement situé sur le bord du lac, au milieu de la verdure et des grands arbres, le château se trouva bientôt trop étroit pour contenir le studieux essaim. Les Sœurs ne tardèrent pas à s'occuper de la construction d'un édifice plus spacieux et mieux approprié, à l'entrée de la ville même d'Estavayer.

Le voyageur qui arrive par la ligne de la Transversale peut admirer le nouveau bâtiment dont le style s'harmonise agréablement avec le caractère moyenâgeux de la vieille cité. Cette intéressante construction fait honneur à l'esprit d'initiative des Sœurs d'Ingenbohl ainsi qu'à l'habileté de l'architecte, le Père Victor, bénédictin d'Einsiedeln, qui, tout en sauvegardant le côté pratique des installations, a su trouver des combinaisons d'un très bel effet.

Rien n'a été négligé pour élever ce bâtiment scolaire à la hauteur des exigences modernes : lumière électrique, eau de source pure et abondante, bains, salles de classe bien éclairées avec dimensions normales, hall de gymnastique, théâtre,

grand parc de récréation et, comme joyau, la gentille chapelle gothique du Sacré-Cœur avec ses galeries et ses trois autels.

Au mois octobre, aura lieu l'inauguration du nouveau bâtiment et, le 3 du même mois, la réouverture des classes de cet Institut, qui comprend un cours préparatoire et deux secondaires, quatre cours normaux ainsi que des cours de ménage, de musique et de langues étrangères. L'organisation des études permet aux élèves d'apprendre très rapidement la langue allemande. Les cours normaux préparent les jeunes filles aux examens de l'Etat de Fribourg pour le brevet de capacité. Elles peuvent aussi obtenir un diplôme spécial d'aptitude pour l'enseignement de la langue française.

Sous la direction des Filles du Père Théodose, qui se vouent courageusement, à l'exemple de leur fondateur, aux différentes œuvres de l'apostolat chrétien et social, l'Institut du Sacré-Cœur ne tardera pas à se développer. Déjà les élèves s'annoncent nombreuses pour écouter les leçons des maîtresses, qui n'ont plus à faire la preuve de leur compétence en matière d'enseignement. Toujours soucieuses de s'initier aux méthodes les plus rationnelles de la pédagogie moderne, les Sœurs de la Sainte-Croix veillent aussi avec un soin maternel sur les jeunes filles qui leur sont confiées et s'appliquent à développer en elles les habitudes d'ordre, de travail, de modestie et de saine piété.

Au nouvel Institut d'Estavayer, nous adressons, avec tous les amis de l'éducation chrétienne, un joyeux salut et nos meilleurs souhaits d'avenir.

Examens de capacité

A la suite des examens subis au Lycée de Fribourg, les 25, 26, 27 et 28 juillet, par 12 aspirants instituteurs et 23 aspirantes institutrices, la Commission des Etudes a délivré les brevets de capacité pour l'enseignement primaire, dans l'ordre suivant :

ASPIRANTS INSTITUTEURS

Brevet du Ier degré : 1. MM. Rey, Charles, de Granges-de-Vesin. — 2. Thierrin, Oscar, de Cheiry. — 3. Abriel, Joseph, de Domdidier. — 4. Pasquier, Ignace, de Maules. — 5. Plancherel, Joseph, de Bussy. — 6. Bondallaz, Gabriel, de Nuvilly.

Brevet du IIme degré : 7. MM. Abriel, François, de Domdidier. — 7bis Dessibourg, Julien, de Saint-Aubin. — 9. Desbiolles, Eugène, de Bulle. — 10. Page, Joseph, de Neyruz. — 10bis Ruffieux, Louis, de Crésuz. — 12. Brasey, Alfred, de Rueyres-les-Prés.

Tous les diplômes obtenus par ces nouveaux instituteurs ont été délivrés pour le terme de quatre ans.